

# ENJEUX DU NUMÉRIQUE EN ALGÉRIE

**Dr METTIOUI NOREDDINE**  
**PRESIDENT DE LA SECTION ORDINALE NATIONALE DES PHARMACIENS D'ALGERIE**  
**ASSEMBLEE GENERALE DE LA CIOPF**  
**PARIS- 22 NOVEMBRE 2022**

Depuis l'apparition de la COVID-19 en 2019, qui a engendré une crise sanitaire grave au niveau mondial, l'Algérie s'est doté, dès le début de l'épidémie, d'une stratégie de riposte et a élaboré son « Plan de Préparation et de Riposte à la Menace de l'Infection Coronavirus-COVID19 », dont l'un des objectifs était d'organiser une riposte nationale adaptée.

Pour faire face aux effets de la pandémie de la Covid-19, le monde a été contraint de s'adapter rapidement aux demandes accrues et imprévisibles de produits médicaux tels que les équipements de protection individuelle, produits de désinfection, médicaments et oxygène, ..

Dans ce contexte, l'Algérie en collaboration avec le PNUD Algérie, a engagé le projet intitulé « Appui aux secteurs de la santé et de l'Industrie pharmaceutique dans la lutte contre la COVID-19 » avec comme principaux partenaires nationaux au début de l'opération: le ministère de l'Industrie Pharmaceutique (MIP) avec l'Agence Nationale des Produits Pharmaceutiques (ANPP) comme partenaire de réalisation.

Le projet avait comme objectif principal le renforcement de la capacité du système national de santé (ODD 3) pour une riposte efficace à la pandémie coronavirus 2019 et s'inscrit ainsi dans le « Plan National de préparation et de riposte à la menace de l'infection COVID-19 ».

**Pour le réaliser :**

## Le MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

A mis en place une réglementation avec des outils numériques par :

1- le déploiement en 2021 d'un système d'information pharmaceutique national (plateforme de déclaration des stocks) qui a permis d'assurer une meilleure visibilité des états des stocks des produits pharmaceutiques et anticiper les éventuelles ruptures d'approvisionnement à travers la numérisation et l'analyse simultanée des plannings de livraisons afférents aux programmes d'importation et des programmes de production.

## Instauration de la déclaration hebdomadaire des stocks sur la plateforme de

### déclaration des stocks:

- Déclaration des états des stocks relatifs aux dispositifs médicaux.
- Déclaration des états des stocks Distributeurs en gros
- ✓ -canevas programme prévisionnel de livraison des dispositifs médicaux covid-19
- ✓ -canevas destine aux établissements pharmaceutiques d'importations
- ✓ -canevas destine aux établissements pharmaceutiques de fabrication
- ✓ -canevas destine aux établissements pharmaceutiques de distribution en gros
- ✓ Canevas de déclaration de stock
- ✓ Canevas de Programme d'importation
- ✓ Canevas de réalisation production
- ✓ – Canevas Stock et Livraison
- ✓ –Canevas Ventilation par établissement de distribution

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
Ministère de l'Industrie Pharmaceutique

Miph Dz

Enregistrer un nouveau membre

Prénom:

Nom:

E-mail:

Mot de passe:

Retaper le mot de passe:

J'accepte les termes et conditions

[j'ai déjà un compte](#)

Il vous sera alors demandé de créer votre profil. Saisissez vos informations personnelles, cochez la case "J'accepte les termes et conditions " puis cliquez sur "S'inscrire".

MIPH Accueil Contact

Bienvenue مرحبا بكم Plateforme de déclaration des stocks

[Home](#)

**Bienvenue sur la plateforme de déclaration des stocks**

Notifications importantes pour les opérateurs ainsi que le message de bienvenue.

Mes déclarations

Copyright © 2021-2025 UMT DZ. All rights reserved. Version © 0.1

Cliquer sur "Ajouter une déclaration".

GUIDE DE LA PLATEFORME DE DÉCLARATION DES STOCKS

2

**2- installation d'un Observatoire national de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques : en février 2021, regroupant l'ensemble des intervenants dans le secteur entre syndicats, associations, conseils de déontologie des professions médicales, représentants des opérateurs pharmaceutiques fabricants, importateurs et distributeurs.**

**3- Mise en place d'un dispositif de signalement sur internet : « REQUETEMEDIC » pour la lutte contre les pratiques concurrentielles non éthiques, au profit des pharmaciens et autres intervenants dans le circuit d'approvisionnement des produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, pouvant être victimes.**

**4- Elaboration et publication du décret exécutif n° 21-196 du 11 mai 2021 modifiant et complétant le décret exécutif n° 19-379 du 31 décembre 2019 fixant les modalités de contrôle administratif, technique et de sécurité des substances et médicaments ayant des propriétés psychotropes. Le but étant de renforcer la traçabilité de ces produits tout le long de leur circuit (de la fabrication jusqu'à la dispensation). Aucun texte réglementaire n'existait depuis 1985.**

**5- Numérisation des programmes d'importation des matières premières, dans le but de constituer une base de données servant à l'évaluation de la valeur ajoutée créée et détecter les éventuels cas de surfacturation.**

## Le MINISTÈRE DE LA SANTÉ

à travers la Direction Générale de la Pharmacie et des Équipements de Santé, le Ministère de la Santé vise à numériser les procédures de travail relatives aux différents aspects de gestion des officines pharmaceutiques et développer un système d'information qui permettra de connaître l'évolution de la demande et de l'offre en matière de produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et équipements de santé. (la mise en place d'une solution de gestion informatique pour les pharmacies d'officines).

Décret exécutif n° 11-380 du 25 Dhou El Hidja 1432 correspondant au 21 novembre 2011 portant organisation de l'administration centrale du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.

-----

La Direction Générale de Pharmacie et des Equipements de Santé est chargée, notamment, de :

D'étudier et de proposer toutes mesures destinées à assurer l'organisation de la pharmacie, notamment la pharmacie hospitalière

D'assurer un équilibre en matière de couverture en officines de pharmacie

D'initier et d'impulser les études visant à apprécier la satisfaction des besoins de la population en matière de produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et équipements de santé

De développer un système d'information statistique visant à connaître l'évolution de la demande et de l'offre en matière de produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et équipements de santé



# Groupe de travail

Sous groupes

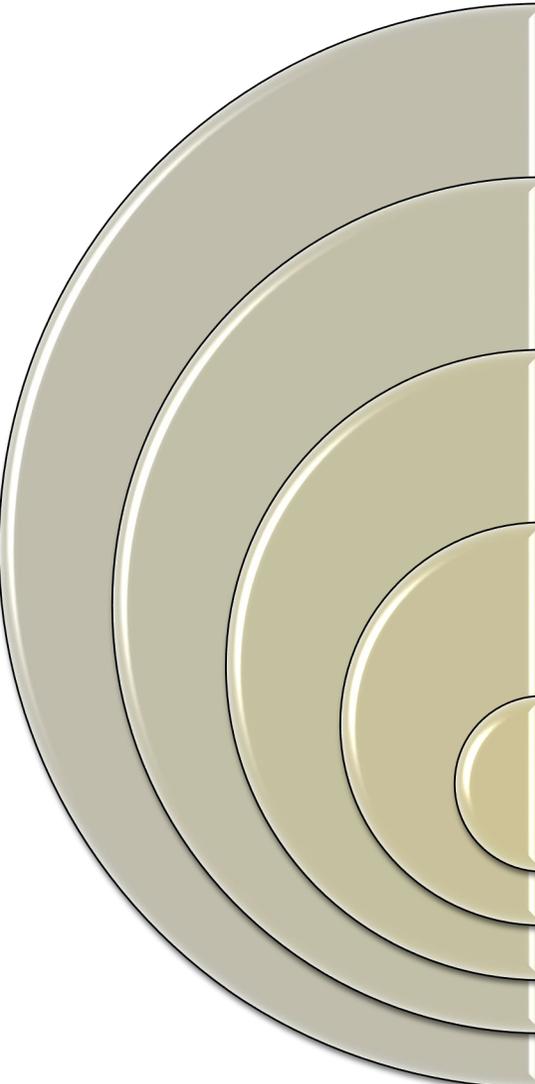
Expert

Définir les  
segments

Définir les  
modules

CDC

## SEGMENTS DE LA SOLUTION NUMÉRIQUES



<b>Accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion du personnel : pharmacien assistant, préparateurs ...</li><li>• Actualités, textes réglementaires</li><li>• Formations à venir</li></ul>
<b>Stocks</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion en temps réel des stocks de médicaments essentiels par localité</li></ul>
<b>Sécurité des PP et DM</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Consommation (ATB, psychotropes)</li><li>• Pharmacovigilance, matériovigilance</li></ul>
<b>Activités de l'officine (public)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soins pharmaceutiques</li><li>• Garde (géolocalisation)</li></ul>
<b>Installations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande d'ouverture, fermeture, transfert</li><li>• Carte sanitaire (postes disponibles)</li><li>• suivi en ligne de la procédure</li><li>• Recours</li></ul>

## OBJECTIFS DE LA NUMÉRISATION

Améliorer la gestion et la disponibilité des PP et DM en temps réel et temps de pandémie

Améliorer le service médical rendu de l'officine

Assurer le suivi de la consommation de certains PP spécifiques

d'émettre l'alerte et engager les procédures nécessaires pour éviter les ruptures, les péremptions, et diminution des stocks des différents produits surconsommés

## LES ACQUIS DU MIP SUITE A LA NUMÉRISATION ?

a permis en temps réel d'avoir une connaissance de la situation, d'identifier et de remédier rapidement à tout déficit ou péremption de stock, et rationaliser considérablement les efforts de suivi des stocks médicaux

a permis la maîtrise des aspects de localisation, le suivi et l'anticipation dans la gestion des stocks de produits de santé.

l'identification des lots.  
(produits importés hors circuit légal).



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**